

**DECRET N° 2009- 296 DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2009**

Portant nomination de Directeur de Cabinet et  
Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre de  
l'Enseignement Secondaire, de la Formation  
Technique et Professionnelle.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-441 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation technique et Professionnelle ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mai 2009 ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Directeur de Cabinet et Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle :

- Directeur de Cabinet : Monsieur Mohamed GIBIGAYE
- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Kohovi HESSOU

**Article 2** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1er juillet 2009

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

**Dr Boni YAYI**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

**Soulé Mana LAWANI**

Le Ministre de l'Enseignement  
Secondaire, de la Formation  
Technique et Professionnelle,

**Bernard LANI DAVO**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MF 4 MESFTP 4 AUTRES  
MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-  
DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES  
02 JO 1.